



LE GALL Jules

Naissance : 13 décembre 1881 - Brest

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté, Mort en déportation

Décès : 13 juin 1944 - Buchenwald (Allemagne)

Mort pour la France

Jules Le Gall est, avant la guerre, un militant anarchiste connu. Ancien syndicaliste, président du Comité de défense sociale et membre de l'Union anarchiste. Responsable de la Confédération générale du Travail et secrétaire de la Bourse du Travail avant 1914, il est le fondateur de la Maison du Peuple, en février 1924. Il présida plusieurs comités de soutien aux militants anarchistes pendant l'entre-deux-guerres.

il est dénoncé à la Geheime Feldpolizei (GFP) en décembre 1940, comme vénérable de la loge maçonnique des Amis de Sully, Grand Orient de France, poste qu'il occupa de 1930 à 1939. Convoqué, il est relâché mais les services allemands se renseignent auprès de la préfecture sur les loges maçonniques brestoises et leur local, au 67- 69 rue Louis-Pasteur.

Anarchiste et franc-maçon, Jules Le Gall faisait partie des personnalités politiques arrêtées en 1941. Le 24 juillet 1941, Jules Le Gall est arrêté dans son commerce de quincaillerie, rue de la Porte par le SD et interné à la prison allemande de Pontaniou. Le 26 juillet, devant son refus de communiquer la liste des francs-maçons brestois, il est transféré à la prison des Rochettes à Nantes.

Le 7 octobre 1943, il est envoyé au camp de Royallieu à Compiègne, où l'on regroupe les résistants et prisonniers politiques avant leur transfert en Allemagne. Les convois de déportés ont commencé en juin 1943 et s'accélérent après la construction du complexe de Mittelbau-Dora, consacré à la construction des nouvelles fusées dans la région de Nordhausen, en Thuringe.

Malgré une tentative d'évasion, où il se blesse au pied, Jules Le Gall fait partie du convoi du 17 janvier 1944. Le convoi du 17 janvier (1945 déportés) et ceux qui le suivent en janvier sont parmi les plus importants de l'occupation (En trois convois 5537 déportés).

L'année 1944 représente 62 % du total des déportés dans le Finistère (680 sur 1090). Dans le seul mois de janvier 1944, ce sont 90 personnes du département qui sont déportées.

Le matricule 41186 entre le 19 janvier 1944 dans le petit camp de Buchenwald, camp de quarantaine que Jules Le Gall ne quittera pas. Il décède à l'infirmerie (Revier) du camp le 13 juin 1944. Eugène Le Gall (matricule 52681), originaire de L'Île-Tudy et Louis Berthelot (matricule 41182), de Pont-de-Buis, attesteront son décès, lors d'une enquête en juillet 1945.

Frédéric-Henri Manhès, ex-adjoint du préfet Jean Moulin, affecté dans le même block que Jules Le Gall, participe à la constitution d'un groupe de résistants français qui aboutira à la création du Comité des Intérêts Français, auquel s'agrègent les communistes, sous la direction de Marcel Paul, arrivé au camp le

14 mai 1944. Armand Giraud, ancien orateur du congrès des loges de l'Ouest (GODF) tenu à Brest en mai 1936, sous la présidence de Jules Le Gall, y représentera les francs-maçons recensés dans le camp (Environ 80 personnes recensées clandestinement).

Au retour de la guerre, Marcel Paul, en visite à Brest, viendra présenter ses condoléances à la veuve de Jules Le Gall, Marie-Anne, née Louboutin.

Si la tombe familiale a disparu après un récent aménagement du cimetière Saint-Martin - une plaque à la mémoire de Jules Le Gall y était présente - la ville de Brest a donné le nom de Jules Le Gall à un jardin, situé devant le collège Saint-Pol Roux (ex-jardin de Kerargaouyat).

L'intitulé est « Jardin Jules Le Gall, 1881 - 1944, Franc-maçon - Mort en déportation. (Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, le 27 juin 2008).

Son nom est honoré sur le mur des francs-maçons tués pendant la guerre par l'occupant nazi, au siège du Grand Orient, à Paris.

Il est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre, dont L'Interdit (1928) (Bibliothèque nationale).

Publiée le dimanche 13 octobre 2019, par [Jean-Yves GUENGANT](#), mise à jour lundi 12 septembre 2022

Sources - Liens

- Archives départementales du Finistère, correspondance entre la préfecture et la Kommandantur. Série 200 W 1 - 22 - 23.
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.171](#)).
- Centre international sur les persécutions nazies, Arolsen Archives de Bad-Arolsen.
- [Fondation des mémoriaux de Buchenwald](#).
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'attribution du statut de déporté politique de Jules Le Gall, 27 octobre 1952.
- GUENGANT Jean-Yves, *Nous ferons la grève générale*, éditions Goater, Rennes, 2019.
- LALEU Olivier, *La Résistance française à Buchenwald*, Texto, éditions Tallandier, 2012.
- LE GRAND Alain, *Le Finistère sous l'occupation allemande, 1940-1944. La répression, les victimes de la guerre*, 83 p., presses de l'imprimerie de la préfecture - Quimper, 1968.

Port-folio : extraits du dossier établi au camp de Buchenwald. Le décès est indiqué au 13 juin 1944 et enregistré le lendemain. Sur l'état-civil français, la date officielle de décès est le 14 juin 1944.

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>